

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4067)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 420

présenté par
Mme Laclais et Mme Genevard

ARTICLE 18 BIS

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« et des »

les mots :

« ou de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.